



# Collèges : les maires "stupéfaits" de la décision du Département du Calvados

Les élèves de Mondeville et Colombelles pourront aller au collège à Caen en 2023. Une décision qui ne plaît pas aux deux maires concernés.

Les maires de Mondeville et Colombelles ont réagi à l'annonce du Conseil départemental du Calvados d'une double sectorisation pour les élèves de leur commune qui pourront aussi aller au collège à Caen.

## Le collège de Mondeville bien rempli, celui de Caen moins

Jeudi 8 septembre a été dévoilée la carte scolaire 2023. Face au taux d'occupation prévu (90%) du collège Gisèle Guillemot de Mondeville, le Conseil départemental veut procéder à une double sectorisation. Elle va permettre aux élèves domiciliés à Mondeville et Colombelles de demander une affectation au collège Guillemot ou au collège Brunet à Caen, un établissement qui aura plus de places dans les années prochaines.

## Demande de "surseoir à cette décision"

Face à cette annonce, vendredi 9 septembre, Hélène Burgat, la maire de Mondeville, et Marc Pottier, celui de Colombelles, demandent au conseil départemental "**de surseoir à cette décision dans l'attente d'un échange constructif avec l'ensemble des parties prenantes et tenant compte des arguments objectifs avancés par les élus, les parents d'élèves et les habitants de Colombelles et de Mondeville.**"

**L'annonce nous semble donc totalement prématurée et nous regrettons que le dialogue tout juste ouvert apparaisse comme clos unilatéralement.**

## Hélène Burgat et Marc Pottier

## "Appris dans la presse"

Les deux maires affirment avoir **"appris dans la presse et avec stupéfaction la modification de la carte scolaire"**, alors qu'en **"juillet dernier, le conseil départemental et l'Inspection académique nous avaient présenté ce qui n'était alors qu'une hypothèse de travail."**

**"Nous alertons le département sur ce problème de capacité d'accueil du collège Guillemot depuis son ouverture"**, poursuivent Mme Burgat et M. Pottier.

**Proposer à des Colombellois et à des Mondevillais de se rendre dans un autre établissement que Gisèle Guillemot est à notre sens la preuve que celui-ci est sous-dimensionné.**

**"De plus, nous craignons fortement que la double sectorisation vienne questionner la mixité sociale du Collège Guillemot en favorisant une fuite d'élèves vers le collège Brunet à Caen. L'éloignement géographique de l'établissement proposé nous interroge également. La question des mobilités est loin d'être anodine pour nos habitants."**

D'autres solutions peuvent être imaginées et portées collectivement, appellent de leurs vœux les deux élus.

Arnaud HEROULT



Les maires de Colombelles et Mondeville devant le collège Guillemot. DR